

RECYCLAGE de la FORMATION SST

OBJECTIF

Maintenir les compétences du sauveteur à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

- Pré requis :* Sauvetage et Secourisme du Travail
Public : Chef d'entreprise, membre CSHCT, salarié, étudiant se destinant à travailler dans un domaine technique ou à risque
Intervenant : Moniteur ou Instructeur Sauvetage et Secourisme du Travail
Stagiaires : 4 à 14 maximum
Lieu : Intra entreprise ou extra entreprise
Evaluation : Continue avec délivrance du timbre de recyclage
Durée : 4 heures de face à face pédagogique soit ½ journée
Au delà de 10 stagiaires, la durée est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire, jusqu'à 14 stagiaires maximum
Recyclage : Obligatoire : 12 mois après la formation initiale puis tous les 24 mois

PROGRAMME DE FORMATION

- Evaluation à partir d'un accident du travail simulé permettant de repérer les écarts entre les gestes effectués et le comportement attendu du sauveteur
- Révision des gestes de premiers secours, correspondant à la formation initiale
- Actualisation de la formation initiale :
 - par rapport aux modifications réglementaires,
 - par rapport à l'évolution des risques au sein de l'entreprise